



**MÈMO**

**AQPM**

**À :** Tous les membres  
**Date :** Le 21 décembre 2020  
**Objet :** ACTRA – Augmentation des tarifs minimaux

—  
Chers membres,

Nous tenons à vous rappeler que les tarifs minimaux prévus à l'*Independent Production Agreement ACTRA-CMPA-AQPM 2019-2021* augmenteront, et ce, à compter du 1er janvier 2021 (voir article A108 h)).

Ces tarifs s'appliqueront aux services rendus à compter de cette date, et ce, même si le contrat entre le producteur et l'artiste a été signé antérieurement.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question à ce sujet.

L'équipe des relations de travail.

**Association québécoise de la production médiatique**

1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1  
514 397-8600

[aqpm.ca](http://aqpm.ca) | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

Nos bureaux seront fermés  
du 23 décembre au 5 janvier inclusivement.

Joyeuses fêtes!

**AQPM**